

OBJET

AMENAGEMENT ET
URBANISME - Adhésion
à l'association "Canal
Seine-Nord Europe".

==

Rapporteur :
Mme le Maire

Date de convocation :
12/09/18

Date d'affichage :
21/09/18

Nombre de Conseillers
en exercice : 45

Quorum : 23

Nombre de Conseillers
présents ou représentés : 44

Nombre de Conseillers
votant : 44

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 17 SEPTEMBRE 2018 à 18h00

en la salle du Conseil de l'Hôtel de Ville.

Sont présents :

Mme Frédérique MACAREZ, Mme Monique RYO, M. Christian HUGUET, M. Freddy GRZEZICZAK, Mme Françoise JACOB, M. Thomas DUDEBOUT, Mme Marie-Laurence MAITRE, M. Dominique FERNANDE, Mme Sylvie ROBERT, M. Frédéric ALLIOT, Mme Monique BRY, M. Alexis GRANDIN, Mme Mélanie MASSOT, M. Vincent SAVELLI, M. Paul GIRONDE, Mme Maryse SEFIKA, Mme Colette BLEROT, M. Bernard DELAIRE, M. Serge MARTIN, Mme Denise LEFEBVRE, M. Gilles GILLET, M. Philippe VIGNON, M. Yves DARTUS, Mme Djamila MALLIARD, M. Pascal TASSART, Mme Agnès POTEL, Mme Yvonne SAINT-JEAN, M. Xavier BERTRAND, M. Jean-Claude NATTEAU, M. Karim SAÏDI, Mme Sandrine DIDIER, M. Philippe CAMELLE, Mme Caroline ALLAIGRE, Mme Najla BEHRI, Mme Christine LEDORAY, Mme Sylvie SAILLARD, M. Yannick LEJEUNE, M. Florian DEMARCQ, Mme Carole BERLEMONT, M. Olivier TOURNAY, M. José PEREZ, M. Stéphane ANDURAND.

Sont excusés représentés :

Mme Sylvette LEICHTNAM représenté(e) par Mme Agnès POTEL, Mme Marie-Anne VALENTIN représenté(e) par Mme Carole BERLEMONT

Absent(e)(s) :

M. Jacques HERY

Secrétaire de Séance : Mme Najla BEHRI

L'association Seine-Nord Europe regroupe des collectivités territoriales, des organismes socio-professionnels, des chambres consulaires et des personnalités mobilisées en faveur du grand projet de canal Seine-Nord Europe.

L'objectif de l'association est de promouvoir et de soutenir auprès des pouvoirs publics et de l'opinion la réalisation de Seine-Nord Europe, liaison fluviale à grand gabarit reliant le bassin parisien au canal Dunkerque-Valenciennes, long d'une centaine de kilomètres depuis Janville (au nord de Compiègne) jusqu'à Aubencheul-au-Bac, près de Cambrai, et au-delà au grand réseau fluvial du nord-ouest parisien.

Pour poursuivre son action et la co-construction d'un écosystème territorial favorable à ce grand projet, l'association a besoin de nouveaux partenaires parmi les collectivités particulièrement concernées, dont fait partie indubitablement Saint-Quentin.

Une adhésion à cette association permettra à Saint-Quentin de profiter des opérations de communication et de lobbying qui sont mises en œuvre par celle-ci et de participer aux actions ainsi qu'aux événements de l'association tels que

l'Assemblée générale annuelle ou les réunions du Club des Villes et EPCI pour la réalisation du canal Seine-Nord Europe.

Le coût de l'adhésion annuelle à l'association Seine-Nord Europe est de 1 000 euros.

C'est pourquoi, il est proposé au Conseil, après avis de la Commission des Finances :

1°) d'approuver l'adhésion de la Ville de Saint-Quentin à l'association Seine-Nord Europe ;

2°) d'autoriser Madame le Maire à accomplir toutes formalités en résultant.

DELIBERATION

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, adopte à l'unanimité, le rapport présenté.

Pour extrait conforme,



Frédérique MACAREZ
Maire de Saint-Quentin

Accusé de réception - Ministère de l'intérieur

002-210206660-20180917-43619-DE-1-1

Acte certifié exécutoire

Réception par le préfet : 21/09/18

Publication : 21/09/18

Pour l'"Autorité Compétente"
par délégation